

MASTER Sciences et Technologies MENTION : Intervention et développement social

Responsables	Descriptions	Informations
Jean-Marc AIMONETTI jean-marc.aimonetti@univ-amu.fr	Type de diplôme : Master	Droits d'inscription : 243 € (formation initiale en 2018/2019)
Yoh'i ZENNOU-AZOGUI yohi.zennou-azogui@univ-amu.fr	Domaine : Sciences et Technologies Nombre de crédits : 120	http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté des Sciences

OBJECTIF

Chaque année en France, 8000 enfants naissent autistes, 155000 personnes, majoritairement des jeunes hommes, subissent un traumatisme crânien et 225000 personnes, plutôt des femmes âgées, sont touchées par la maladie d'Alzheimer. Au total, près de deux millions de personnes souffrent de troubles cognitifs qui génèrent des handicaps plus ou moins invisibles et de la dépendance. La législation française impose désormais d'accompagner les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge. Ces nouveaux dispositifs basés sur les notions de coordination et d'accompagnement global des situations individuelles complexes et des parcours de vie et de santé créeront en France plus de 350000 emplois non délocalisables d'ici 2025.

Le master Intervention et développement social forme l'accompagnement des parcours de vie des personnes en situation de handicap dans le respect de leur autonomie et pour leur pleine participation sociale dans une société inclusive. Les diplômés seront cadres responsables d'établissement ou de service, et ou développeurs de projets et de dispositifs en direction des personnes en situation de handicap, dans les champs sanitaire, médico-social et social.

PUBLIC VISÉ

Les étudiants recrutés en formation initiale seront titulaires d'une licence dans les domaines des sciences de la vie, des sciences humaines et sociales et des sciences et techniques des activités sportives. Ces étudiants devront maîtriser des savoirs scientifiques disciplinaires et transdisciplinaires. Les étudiants de formation continue seront des professionnels du secteur social et médico-social voire sanitaire ou de la gestion des entreprises engagés dans un processus de valorisation de leur expérience.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants devront être titulaires d'une licence ou bien avoir validé un dossier de valorisation des acquis professionnels et ou de l'expérience. Dossier et entretien de sélection en M1.

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

STRUCTURE ET ORGANISATION

La formation aura lieu en alternance (enseignement académique et expérience professionnelle) en privilégiant l'approche par compétences et le contrôle continu. En M1, l'organisation générale prévoit trois jours de cours et deux jours en milieu professionnel. En M2, les enseignements d'une semaine seront suivis de trois semaines d'insertion en milieu professionnel. Cette formation en alternance vise à favoriser le recrutement d'étudiants en formation continue, dont certains avec un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Une formation à la carte tout au long de la vie (choix d'une ou plusieurs UE) sera aussi proposée aux professionnels déjà en activité désireux de se former spécifiquement dans le domaine du handicap et de la remédiation sensorimotrice et cognitive.

LISTE DES PARCOURS TYPES

- Handicap et dépendance
- Compétences complémentaires en informatique

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

- Connaissance de la personne en situation de handicap et ou dépendantes : aspects neurobiologiques, cognitifs, psychologiques, sociaux et environnementaux,
- Politiques publiques développées en direction des personnes dépendantes,
- Droit et compensation du handicap et de la dépendance,
- Connaissance des institutions et des services

- spécialisés,
- Rééducation, remédiation, réadaptation,
 - Gestion des parcours et ingénierie sociale : démarche, outils et méthodologie,
 - Gestion des institutions pour personnes en situation de handicap ou dépendantes quel que soit l'âge

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue du master, nos étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Évaluer et agir sur la situation de dépendance liée à l'âge ou au handicap par la mobilisation des savoirs fondamentaux en neurosciences, sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion.
- Mettre en œuvre une démarche d'ingénierie sociale à partir de la définition d'une problématique issue de l'observation et de l'immersion au sein de structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de dépendance.
- Communiquer de façon claire et structurée à l'oral et à l'écrit en s'adaptant au public visé, utiliser des ressources documentaires en anglais et maîtriser les outils numériques de travail collaboratif à distance.
- Élaborer et mettre en œuvre des projets innovants et partagés entre les différents acteurs du secteur sanitaire et médico-social pour améliorer la qualité de vie et accompagner les personnes en situation de handicap.
- Mobiliser les connaissances pluridisciplinaires acquises dans le cadre de la gestion des établissements ou services de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de handicap pour favoriser leur autonomie et leur participation sociale.
- Élaborer un projet professionnel motivant et porteur de sens en s'appuyant sur des expériences de terrain et les connaissances académiques, afin de faciliter son intégration professionnelle
- Diriger un établissement, un service ou piloter un dispositif d'accompagnement de la dépendance, en privilégiant le respect de l'individu et la prise en compte de son projet de vie.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

En M1, huit semaines de stage d'observation sont proposées au second semestre dans des structures d'accompagnement de personnes âgées et ou en situation de handicap. En M2, l'enseignement proposé en alternance autorise une expérience professionnelle sur toute l'année pour que l'étudiant réalise un projet d'accompagnement des personnes à l'aide de l'ingénierie sociale.

Chacun de ces stages dispose d'un suivi personnalisé par des membres du comité pédagogique.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les métiers visés sont : chef de service, directeur de structure d'accueil de personnes âgées et ou en situation de handicap, chargé de mission dans les maisons départementales du handicap, chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées, et ou en situation de handicap, responsable de centres locaux d'information et de coordination, responsable de maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA)...

PARTENARIATS

Des partenariats sont en cours de signature avec des acteurs locaux et nationaux tels que le SAMSAH-TC-CL 13 et des organismes privés à but non lucratif (ESAT et maisons d'accueil spécialisées). Ils serviront d'appui pour les propositions de stage (M1), d'immersion en milieu professionnel (M2) et constitueront le premier maillage d'un réseau d'insertion professionnelle.

Le conseil de perfectionnement sera composé des deux responsables de la mention, de deux représentants statutaires et de deux représentants professionnels de l'équipe enseignante, ainsi que cinq professionnels issus du milieu associatif et de structures privées d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de dépendance.

CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- suio.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

Dernière modification le 26/03/2019

